Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260421-D08_03_2026-DE

PLOUHARNEL

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE PLOUHARNEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE	Séance du 20 avril 2026	Délibération N° 08-03-2026

Date de convocation : 10 avril 2026

Date d'affichage : 21 avril 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents :15

Votants : 18

Objet :

Désignation des conseillers au Conseil d'Ecole – Ecole de l'Océan

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois d'avril, à dix-huit heures trente minutes, le conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, salle du conseil, en session ordinaire publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Erwan DELSAUT.

Etaient présents : Mme Florence BAUDRY, M. Philippe BELZ, Mme Sophie BELLAY, Mme Stéphanie CAMBON, M. François CEBRON de LISLE, M. Erwan DELSAUT, M. Alexandre FERREIRA, M. Angelo GIGLIA, Mme Caroline LE BARON, M. Eddy LEMAITRE, Mme Laurence MONFORT, Mme Isabelle LE PRIOL-NOMAS, Mme Lisa ROBIC, M. Yann ROUMAIN DE LA TOUCHE, Mme Christine HOCHARD a rejoint la séance à 18h43.

Absents excusés : Monsieur Guillaume BEDIN absent excusé ayant donné pouvoir à M. Alexandre FERREIRA, M. Philippe DELHAYE absent excusé ayant donné pouvoir à Mme Isabelle LE PRIOL-NOMAS, M. Julien GOSSE absent excusé ayant donné pouvoir à M. Philippe BELZ et M. David MARY.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code de l'éducation, notamment les articles D.411-1 à D.411-2 relatifs à la composition et au fonctionnement du conseil d'école ;
Considérant qu'il appartient à la commune de désigner un représentant pour siéger au conseil d'école de l'école de l'Océan ;
Considérant la nécessité d'assurer la liaison entre la municipalité et la communauté éducative ;
M. Erwan DELSAUT, Maire de PLOUHARNEL expose à l'assemblée que suite à la mise en place du nouveau Conseil Municipal, il est nécessaire de nommer les représentants au Conseil d'Ecole de l'école de l'Océan.
Il propose les candidatures suivantes :

- Mme Stéphanie CAMBON
- M. Erwan DELSAUT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'approuver la désignation en tant que délégués référents au conseil d'école – Ecole de l'Océan de :

- Mme Stéphanie CAMBON
- M. Erwan DELSAUT

D'autoriser M. le Maire à signer tout document y afférent,

Ainsi fait et délibéré en Mairie ces jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,
Plouharnel, le 21 avril 2026,

Le Maire,
Erwan DELSAUT

MAIRIE DE PLOUHARNEL (56340 MORBIHAN)